

Vivre sur son territoire

Venez nous raconter



*Grâce à vous cette étude pourra
être menée !*

Merci



« VIVRE SUR SON TERRITOIRE », UN VOLET DU DISPOSITIF OSARIB

L'étude « **Vivre sur son territoire** » constitue un volet de l'**Observatoire de la santé des riverains du projet de stockage de Bure (dispositif Osarib)** qui vise à décrire l'**état de santé** des populations vivant à proximité de Bure. On entend état de santé au sens large, à la fois physique et psychologique, mais aussi dans un sens plus global du contexte environnemental, social et économique.

Le volet « Vivre sur son territoire » est un volet dans lequel nous souhaitons recueillir votre ressenti et votre vécu sous la forme d'une discussion ouverte.

OBJECTIFS DU VOLET « VIVRE SUR SON TERRITOIRE »

- Comprendre le vécu des habitant-es ;
- S'intéresser aux pratiques et aux perceptions des différent-es acteurs et actrices concerné-es, en matière d'environnement et de santé ;
- Recenser les attentes exprimées afin de faire des propositions pour améliorer la qualité de vie.

DEROULEMENT

Nous organisons des discussions individuelles ou collectives, d'une durée d'une à trois heures, avec différentes personnes impliquées sur les territoires : habitant-es ; élu-es ; acteurs et actrices associatives ; représentant-es institutionnel·les et maître d'œuvre du projet.

CONTACT



Lucile Girard

Chargée d'études, Docteure en sociologie

E-mail : lucile.girard@ors-ge.org

Tel : 03 88 11 69 80

Cécile Joie

Chargée d'études, Démographe

E-mail : cecile.joie@ors-ge.org

Tel : 03 88 11 69 80

A NOTER

- Participer à ce volet du dispositif Osarib **ne vous engage pas** à participer à l'un des autres volets.
- **Votre anonymat est garanti** : les résultats ne comporteront aucune mention individuelle qui permettrait votre identification.
- **Vous pouvez à tout moment mettre fin à votre participation** à l'étude sans avoir à vous justifier.
- Le traitement de vos données à caractère personnel est assuré par l'Observatoire régional de la santé Grand Est et Santé publique France qui en garantissent **la sécurité et la confidentialité, de leur collecte à leur destruction, assurant ainsi le respect de votre vie privée** (cf. « Vos droits » en fin de document).

LE DISPOSITIF OSARIB

A l'initiative du **Comité local d'information et de suivi** (Clis) du laboratoire de Bure, avec le soutien de **l'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est**, le dispositif Osarib est mise en œuvre conjointement par **Santé publique France (SPF)** et **l'Observatoire régional de la santé (ORS) Grand Est**.

Il vise à **surveiller l'état de santé** des populations vivant à proximité du site, qui si l'autorisation est donnée, verra la construction d'un centre de stockage profond de déchets radioactifs. La démarche est la suivante :

Dans un premier temps et avant la décision de construction du centre de stockage, l'objectif est de dresser **un état de référence de la situation sanitaire** à proximité du site de Bure. Cet état de référence sanitaire de la population riveraine pourra ensuite être renouvelé dans un objectif de suivi à long terme.

Cet état de référence de la situation sanitaire comprendra **quatre volets** permettant de recueillir des **informations complémentaires** :

Portrait du territoire

A partir des données disponibles sur les déterminants de santé, les facteurs qui ont une influence sur la santé (tels que les facteurs démographiques, socio-économiques, environnementaux, l'accès aux soins ou encore à l'accompagnement médico-social, etc.), il s'agit de décrire le territoire à un instant T, mais également les évolutions, la dynamique du territoire.

Etude de santé objectivée

Il s'agit de décrire l'état de santé des populations riveraines du projet de centre de stockage, à partir de données chiffrées issues du Système National de Données de Santé (SNDS). Elle visera à produire une photographie à un moment précis de l'état de santé de la population. Cette démarche pourra être reconduite dans le temps afin d'observer des évolutions.

« Vivre sur son territoire »

Cette étude s'intéresse au vécu des habitants du territoire. Elle consiste à comprendre à la fois leurs pratiques et leurs perceptions de la situation locale, et plus largement leurs rapports à l'environnement et à la santé. A partir de témoignages d'habitant·es, d'élu·es, de professionnel·les de santé et de membres d'associations, nous rendrons compte des différentes dimensions du vécu et du ressenti sur le territoire, mais également des attentes.

Etude par questionnaire

Réalisée sur un échantillon représentatif de la population, il s'agit d'évaluer le ressenti des habitant·es à propos de leur santé et de leur environnement de vie. Des habitant·es seront sollicité·es pour répondre à un questionnaire, indépendamment de leur participation au volet « Vivre sur son territoire ».

Ces informations **serviront à la production d'une analyse globale de l'état de santé des habitant·es et du contexte sanitaire plus global.**

Le Conseil Scientifique

L'ensemble de la démarche, du dispositif **Osarib** comme du volet « **Vivre sur son territoire** », est soumise à la validation d'un conseil scientifique, composé de représentants de différentes disciplines académiques (épidémiologie, sociologie, santé publique).

Données personnelles – vos droits

La participation à cette étude implique la mise en œuvre du traitement de données à caractère personnel, à savoir **les éléments contenus dans notre discussion**, ainsi que vos **données de contact**. Ces données seront conservées pendant **12 mois à compter de la fin de l'étude**, et sont exclusivement destinées aux chargées d'études de l'ORS Grand Est. Les éléments contenus dans notre discussion seront également transmis à Santé Publique France, après avoir été anonymisés.

Ces données serviront, pour les premières, à réaliser le travail d'analyse et à produire les résultats de l'étude, et pour les secondes à vous contacter (au début de l'étude et pour vous communiquer les résultats en fin d'étude, le cas échéant).

L'ORS Grand Est est coresponsable du traitement de ces données avec Santé Publique France. Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) (Règlement (UE) 2016/679 et de la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous disposez des droits suivants :

- un **droit d'accès et de rectification** aux informations vous concernant, afin d'en vérifier l'exactitude et, le cas échéant, afin de les rectifier, de les compléter, de les mettre à jour
- un **droit d'opposition et d'effacement** : droit de vous opposer à la transmission de vos données ou à leur effacement une fois collectées. L'exercice de ce droit entraîne l'arrêt de votre participation à l'étude.
- un **droit à la limitation du traitement des données** : droit de bloquer l'utilisation de vos données, aucune opération ne peut être réalisée sur celles-ci.
- un droit de **retirer votre accord de participation à l'enquête** à tout moment sans avoir à vous justifier.

Vous pouvez faire valoir vos droits par mail à l'adresse suivante : dpo@ors-ge.org ou par voie postale à l'adresse :

Déléguée à la Protection des Données – Observatoire Régional de
la Santé Grand Est

Hôpital Civil - Bâtiment 02 - 1er étage
1, place de l'hôpital - 67091 STRASBOURG CEDEX

Pour les **données issues de notre discussion**, vous avez jusqu'à **quinze jours après votre participation à l'étude** pour faire valoir votre droit d'opposition et d'effacement ou le retrait de votre consentement. A partir cette date les analyses auront effectivement commencé et au vu la nature des données (discours oral) nous ne pourrons pas retirer les données des analyses. Dans tous les cas, votre anonymat est garanti.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés – CNIL (autorité française de contrôle des données personnelles) 3 Place de Fontenoy - TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07 ou en ligne sur <https://www.cnil.fr>